



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E109964

VALABLE JUSQU'AU 28/06/2025

ÉDITÉ LE 19/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2011

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BORDEAUX 532 587 078 00025

Siret : 532 587 078 00025

Code NACE : 4339Z

Numéro caisse de congés payés : 00 68205

Assurance Responsabilité Travaux :  
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 181 383 6 RB5

Assurance Responsabilité Civile :  
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 181 383 6 RB5

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : ABAISS RENOVATION

6 ZA DU LIMANCET  
33880 SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX

Téléphone : 05 56 23 74 33

Portable : 06 86 67 93 25

Site Internet : www.abais.com

E-mail : contact@abais.com

Responsabilité légale :  
LEGRAND LIONEL PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	31/05/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	31/05/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	27/06/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX  
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC  
BATIMENT 8  
4, AVENUE DE CHAVAILLES  
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.